

Enjeux de maintien et préservation du français dans un milieu anglo-dominant : le cas des jeunes francophones de la Saskatchewan

Michael Akinpelu

Number 56, Fall 2023

Bâtir des ponts entre les francophonies canadiennes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1108157ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1108157ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Akinpelu, M. (2023). Enjeux de maintien et préservation du français dans un milieu anglo-dominant : le cas des jeunes francophones de la Saskatchewan. *Francophonies d'Amérique*, (56), 43–72.
<https://doi.org/10.7202/1108157ar>

Article abstract

This article delves into the language practices and attitudes of young Francophones in Saskatchewan. The data collected from a few Fransaskois youth highlights the numerous challenges associated with the predominance of English in their environment which significantly limits the use of French. For these individuals, therefore, maintaining the use of French requires intentional and strategic efforts and very often stems from the desire to ensure the intergenerational transmission of their linguistic and cultural heritage. Their strong bilingual identity thus reflects their experiences and the sociolinguistic context in which they navigate daily. Consequently, these findings underscore the importance of supporting these young Francophones in their linguistic and cultural journey within a minority context.

Enjeux de maintien et préservation du français dans un milieu anglo-dominant : le cas des jeunes francophones de la Saskatchewan¹

Michael Akinpelu

La Cité universitaire francophone, Université de Regina

Résumé : Cet article porte sur les pratiques et les attitudes langagières des jeunes francophones de la Saskatchewan. Les données recueillies auprès de quelques jeunes Fransaskois révèlent que le fait de vivre dans un milieu très dominé par l'anglais présente de nombreux défis et limite considérablement les occasions d'utilisation de la langue française. Le maintien du français pour ces jeunes nécessite des efforts intentionnels et stratégiques et découle très souvent de la volonté d'assurer la transmission intergénérationnelle de cet héritage linguistique et culturel. En outre, ils affirment une forte identité bilingue qui est en fait le reflet de leurs expériences et de la situation sociolinguistique du contexte dans lequel ils vivent. Ces résultats mettent en lumière l'importance de soutenir ces jeunes francophones dans leur cheminement linguistique et culturel en contexte minoritaire.

Abstract : *This article delves into the language practices and attitudes of young Francophones in Saskatchewan. The data collected from a few Fransaskois youth highlights the numerous challenges associated with the predominance of English in their environment which significantly limits the use of French. For these individuals, therefore, maintaining the use of French requires intentional and strategic efforts and very often stems from the desire to ensure the intergenerational transmission of their linguistic and cultural heritage. Their strong bilingual identity thus reflects their experiences and the sociolinguistic context in which they navigate daily. Consequently, these findings underscore the importance of supporting these young Francophones in their linguistic and cultural journey within a minority context.*

1. L'auteur est reconnaissant du financement offert par le Tri-Agency Cohort Program de l'Université de Regina, qui lui a permis de mener cette étude et il tient à remercier les jeunes participantes et participants qui ont contribué à sa réalisation.

La vitalité linguistique et culturelle d'une communauté constitue un facteur important de sa survie (Giles, Bourhis et Taylor, 1977). Cette vitalité repose en grande partie sur le nombre de locuteurs qui, bénéficiant d'une concentration géographique, peuvent développer un lien de socialisation langagière fort pouvant non seulement renforcer le dynamisme du groupe, mais aussi lui valoir éventuellement une reconnaissance auprès du gouvernement.

Par conséquent, les membres du groupe jouent un rôle capital dans le maintien et le développement de leur héritage linguistique et culturel, voire de leur communauté. Ils sont en réalité les premiers agents et les principaux promoteurs de leur langue et de leur culture, par le biais de leur comportement langagier quotidien. Les choix qu'ils font quotidiennement en matière de langue ont des conséquences importantes sur la survie du groupe (Landry, 2009, 2012; Landry *et al.*, 2005).

Cela revêt encore plus d'importance pour une minorité linguistique en situation de contact et dont la survie est constamment menacée par le groupe linguistique majoritaire en présence. Dès lors, les habitudes langagières et les choix langagiers des jeunes ne peuvent être sous-estimés, puisque ces derniers sont importants pour la continuité ainsi que pour la vitalité du groupe minoritaire.

Cet article porte sur les résultats d'une enquête de terrain réalisée en 2019 auprès de la jeunesse francophone de la Saskatchewan (ou *jeunesse fransaskoise*; voir la section suivante pour la définition de ce terme). S'inscrivant dans une démarche de vitalité du français, langue minoritaire en situation de contact, notre étude a pour objectif d'examiner les attitudes langagières des jeunes francophones en Saskatchewan, une province majoritairement anglophone. Plus précisément, nous cherchons à comprendre les situations d'utilisation du français par ces jeunes ainsi que les défis et les obstacles qu'ils rencontrent dans leurs efforts pour préserver leur héritage linguistique et culturel dans un milieu où l'anglais est omniprésent et attractif. Notre étude vise également à décrire les moyens concrets que les jeunes utilisent pour atténuer ou surmonter ces défis, dans le but de répondre à la question suivante: comment la jeunesse fransaskoise parvient-elle à maintenir son héritage linguistique et culturel dans une province majoritairement et officiellement anglophone comme la Saskatchewan?

Dans cet article, nous nous proposons de répondre à la question posée en suivant une structure en trois parties. Tout d'abord, nous dresserons un bref aperçu de la population francophone de la Saskatchewan. Dans un deuxième temps, nous passerons en revue quelques travaux qui se rapportent à la présente étude, avant de décrire la méthodologie de recherche que nous avons adoptée pour la cueillette des données. Enfin, la dernière partie de l'article est consacrée à la présentation et à la discussion des résultats de l'étude.

La communauté francophone de la Saskatchewan

Le terme fransaskois

Il faut signaler que le terme *fransaskois* est né au début des années 1970 d'un souci identitaire de se distinguer de l'autre (le groupe dominant, c'est-à-dire les anglophones), mais aussi des autres communautés minoritaires francophones au Canada². Les travaux de la Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise³ (2008) ont permis de définir quatre dimensions propres à la communauté fransaskoise, à savoir le territoire, la langue, un acte volontariste d'affirmation et la résistance à l'assimilation. Ces travaux ont conduit à la définition suivante :

2. Notamment les Franco-Albertains, les Franco-Manitobains et les Franco-Ontariens.
3. La création de la Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise par l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), l'organisme porte-parole de la Saskatchewan, a été motivée par deux événements majeurs. Tout d'abord, l'Association jeunesse fransaskoise a pris la décision controversée d'inclure des écoles d'immersion aux Jeux fransaskois de 2005, décision qui n'a pas fait l'unanimité dans les différentes divisions scolaires francophones de la province et qui a engendré un débat sur la question de l'inclusion et de l'exclusion. Ensuite, dans le cadre de son projet de renouvellement démographique en 2006, l'ACF a senti le besoin de redéfinir la vision de la Fransaskoisie afin d'attirer de nouveaux arrivants francophones, de reconnaître leur contribution et de faciliter leur intégration dans la communauté fransaskoise. Présidée par Wilfrid Denis, la Commission avait pour mandat d'étudier les questions d'identité, d'inclusion et d'exclusion au sein de la communauté francophone de la Saskatchewan et de formuler, à partir des consultations publiques, des recommandations pouvant mener à une vision d'avenir qui non seulement garantit un renouvellement durable de la communauté, mais permet aux organismes fransaskois d'être outillés pour mieux desservir la population francophone diversifiée (Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise, 2008).

[...] un Fransaskois ou une Fransaskoise est une personne qui s'identifie à la francophonie en Saskatchewan, actuellement ou dans le passé, que ce soit par la naissance, par le mariage, ou par l'adoption de la communauté fransaskoise ou l'identification à celle-ci, qui contribue à la vitalité de la langue française ainsi qu'à l'épanouissement et au développement des communautés francophones en Saskatchewan, tout en reconnaissant qu'il existe plusieurs façons d'y contribuer (Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise, 2008 : 11).

Cette définition sera simplifiée par l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) pour qui, « [u]n·e [F]ransaskois·e, c'est quelqu'un qui s'identifie à la communauté francophone de la Saskatchewan, que ce soit par naissance, par mariage, par adoption, ou simplement par identification » (ACF, en ligne).

Profil démographique

La population de langue maternelle française de la Saskatchewan connaît une baisse soutenue depuis plusieurs années. Suivant les données de Statistique Canada, alors que la population de langue maternelle française dans la province comptait 36 815 personnes en 1951, elle est passée à seulement 12 565 personnes au recensement de 2021, comme le montre le tableau 1. Pourtant, la population totale de la province a connu une augmentation générale pendant la même période.

Comparativement à d'autres communautés francophones dans l'ouest du Canada, en termes de nombre absolu, c'est en Saskatchewan qu'on trouve la plus petite population francophone, que ce soit celle ayant le français comme langue maternelle ou celle parlant le français comme première langue officielle, comme l'indique le tableau 2.

En outre, la répartition de la population francophone par groupes d'âge dans le tableau 3 permet d'observer que c'est surtout la tranche d'âge de 65 à 74 ans qui affiche le taux le plus élevé de la population de langue maternelle française, soit 21,2 %, suivie du groupe d'âge de 55 à 64 ans, qui représente 19 % de la population francophone. Bref, les personnes âgées de 55 à 84 ans constituent la plus grande proportion des Fransaskois, avec un taux de 53 % de la population totale. La communauté fransaskoise est donc composée d'une population vieillissante.

Tableau 1
Population de langue maternelle française en Saskatchewan, 1951-2021

Année	Population totale	Population ayant le français comme langue maternelle	Pourcentage
1951	831 725	36 815	4,4
1961	925 180	36 165	3,9
1971	926 245	31 795	3,4
1981	956 445	25 090	2,6
1991	976 040	21 795	2,2
1996	976 615	19 900	2,0
2001	963 150	18 635	1,9
2006	956 845	16 790	1,8
2011	1 018 315	16 280	1,4
2016	1 098 352	15 100	1,3
2021	1 132 505	12 565	1,1

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Tableau 2
Population francophone des provinces de l'Ouest canadien parlant le français comme première langue officielle ou ayant le français comme langue maternelle

	Saskatchewan	Manitoba	Alberta	Colombie-Britannique
Population totale en 2021	1 132 505	1 342 153	4 262 635	5 000 879
Français, première langue officielle parlée	11 335	36 195	64 440	56 495
Français, langue maternelle	12 565	36 740	64 855	57 420

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Tableau 3
Population de langue maternelle française selon les groupes d'âge

Groupes d'âge	Nombre de personnes	Pourcentage
0 à 14 ans	880	7,0
15 à 24 ans	580	4,6
25 à 34 ans	1 055	8,4
35 à 44 ans	1 235	10,0
45 à 54 ans	1 315	10,5
55 à 64 ans	2 405	19,0
65 à 74 ans	2 665	21,2
75 à 84 ans	1 635	13,0
85 ans et plus	795	6,3
Total	12 565	100

Source: Statistique Canada, Recensement de 2021.

On se rend compte, à partir du tableau 3, que le groupe d'âge ayant le taux le moins élevé est celui des jeunes âgés de 15 à 24 ans, ne comptant que pour 4,6 % (soit 580 personnes) de la population de langue maternelle française de la province en 2021. Or, la présente étude ciblait essentiellement ce groupe. Même combinée avec la tranche d'âge de 0 à 14 ans, la tranche des enfants et des jeunes âgés de 0 à 24 ans ne représente qu'environ 12 % de la population francophone. Cela pourrait être attribué en partie au taux de fécondité des femmes francophones de la province qui est passé de 5,43 enfants par femme entre 1956 et 1961 à 2,03 enfants entre 2001 et 2006 (Bouchard-Coulombe, Lepage et Chavez, 2011). Quoique la population anglophone de la province ne soit pas épargnée par cette réalité sociale, le phénomène est moins prononcé chez elle en raison de sa taille démographique, qui est beaucoup plus importante.

Pour ce qui est de l'utilisation du français ou de la présence francophone à travers la province, le tableau 4 offre le portrait de la population de langue maternelle française ou parlant le plus souvent français à la maison dans les principales villes et communautés historiquement francophones de la province entre 2016 et 2021.

Tableau 4

Population de langue maternelle française ou parlant le plus souvent français dans les principales villes et communautés historiquement francophones entre 2016 et 2021

Année	2016			2021		
	Population totale en 2016	Français – langue maternelle	Français – langue le plus souvent parlée à la maison	Population totale en 2021	Français – langue maternelle	Français – langue le plus souvent parlée à la maison
Saskatchewan	1 098 352	1,4 %	0,4 %	1 132 505	1,1 %	0,2 %
Estevan	11 483	1,1 %	0,3 %	10 851	0,9 %	0,2 %
Lloydminster (partie SK)	11 765	0,7 %	0,2 %	11 843	0,5 %	0,3 %
Martensville	9 655	0,8 %	0,3 %	10 549	0,7 %	0,1 %
Moose Jaw	33 910	1,7 %	0,7 %	33 665	1,4 %	0,4 %
North Battleford	14 315	1,4 %	0,6 %	13 836	1 %	0,4 %
Prince Albert	35 926	2,5 %	0,9 %	37 756	1,8 %	0,6 %
Regina	215 106	1,1 %	0,7 %	226 404	1 %	0,6 %
Saskatoon	247 201	1,3 %	0,7 %	266 141	1,2 %	0,5 %
Swift Current	16 604	1,3 %	0,2 %	16 750	1,0 %	0,2 %
Warman	11 020	0,9 %	0,3 %	12 419	0,8 %	0,3 %
Weyburn	10 870	0,8 %	0,2 %	11 019	0,6 %	0,1 %
Yorkton	16 343	0,5 %	0,2 %	16 280	0,4 %	0,1 %
Communautés historiquement francophones						
Assiniboia	2 424	4,5 %	0,8 %	2 333	4,2 %	0,7 %
Gravelbourg	1 083	22,6 %	12,5 %	986	19,3 %	9,6 %
Montmartre	490	7,4 %	1,1 %	450	5,8 %	1,2 %
Ponteix	563	23,4 %	11,2 %	577	16,4 %	8,2 %
Willow Bunch	272	16,7 %	3,7 %	299	10 %	1,7 %
Zenon Park	194	35,9 %	20,5 %	176	30,6 %	19,4 %
Saint-Louis	415	10,8 %	3,6 %	432	10,3 %	2,3 %
Prud'homme	167	9,1 %	6,1 %	177	5,7 %	0,0 %
Lafleche	382	6,8 %	1,4 %	373	5,6 %	1,4 %
Duck Lake	569	13 %	2,8 %	579	8,1 %	0,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et de 2021.

Le tableau 4 illustre clairement que les francophones de la province résident majoritairement dans les quatre villes les plus importantes de la province (Saskatoon, Regina, Prince Albert et Moose Jaw). À elles seules, ces villes regroupent un peu plus de 50 % de la population de langue maternelle française. Si la population francophone de la Saskatchewan réside donc principalement dans les régions urbaines, comme l'ont observé Bouchard-Coulombe, Lepage et Chavez (2011), il existe néanmoins des communautés historiquement francophones qui ont su maintenir leur présence francophone. C'est le cas de Gravelbourg, de Ponteix et de Zenon Park.

Histoire de la communauté francophone en Saskatchewan

Plusieurs facteurs historiques ont contribué à façonner la communauté francophone de la Saskatchewan. Rappelons que la présence francophone en Saskatchewan remonte au XVIII^e siècle lorsque des Français décidèrent d'explorer le centre-est de la province en 1752 et 1755 et d'y construire le Fort de la Corne. L'arrivée de représentants de l'Église catholique dans le Nord-Ouest en 1818 mena à la mise sur pied de missions permanentes en vue d'offrir des services à la population métisse qui occupait cette région. Plus tard, la volonté de missionnaires, tels que Louis-François Lafèche et Alexandre Taché (qui d'ailleurs créèrent la mission catholique d'Île-à-la-Crosse), de fonder un bastion francophone et catholique dans les Prairies a entraîné la création de communautés francophones de l'Ouest. Le xx^e siècle fut marqué par plusieurs événements. Il faut d'abord évoquer les nombreuses vagues d'immigration francophone en provenance de France, de Belgique, de Suisse, des États-Unis, mais aussi du Québec, dans la province, ce qui redéfinit la francophonie des Prairies canadiennes et, plus particulièrement, celle de la Saskatchewan. Toutefois, le passage au statut de province en 1905, à la suite du découpage des Territoires du Nord-Ouest, plongea très vite cette communauté dans plusieurs combats politiques et juridiques liés à sa survie et à son épanouissement, en particulier en ce qui a trait à l'utilisation et à l'enseignement du français dans les écoles. Dès sa création, le gouvernement saskatchewanais ne tarda pas à mettre en place une série de dispositions visant à imposer l'unilinguisme et à bannir, par conséquent, le français dans les écoles. Le *School Act* de 1909 reconnut l'anglais comme la seule langue d'instruction, tout en permettant l'utilisation limitée du français au primaire. Cela conduisit au bannissement de l'enseignement du français dans les écoles en 1929.

Il faut aussi mentionner les campagnes du mouvement Ku Ku Klan de la Saskatchewan en 1927, menées contre l'enseignement du français ainsi que le port de vêtements religieux dans les écoles. En 1931, le *School Act* fut légèrement modifié pour permettre des cours de français seulement après l'école, tout en maintenant l'usage exclusif de l'anglais comme langue d'enseignement pendant la journée. Une autre modification fut apportée à la loi en 1967 afin d'autoriser l'usage du français une heure par jour comme langue d'enseignement (Assemblée communautaire fransaskoise, 2023 ; Leclerc, 2018).

Toutefois, au cours des années 1960-1980, l'adoption de législations nationales et de la *Charte canadienne des droits et libertés* au palier fédéral visant la protection du français favorisera du même coup les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Pour la communauté francophone de la Saskatchewan, les luttes juridiques démarrèrent au début des années 1980 avec la cause du père André Mercure qui réclama, en 1981, le droit de subir son procès en français, à la suite d'une contravention reçue uniquement en anglais (Gareau, 2001). D'autres luttes se succédèrent pour obtenir la gestion scolaire, laquelle fut possible en 1988 lorsque la Cour du Banc de la Reine statua que les francophones en contexte minoritaire avaient le droit de gestion de leurs écoles, ce qui mena ensuite à la *Loi sur l'éducation de 1995* pour encadrer la gestion des écoles fransaskoises (Assemblée communautaire fransaskoise, 2023 ; Conseil des écoles fransaskoises, en ligne).

La communauté fransaskoise a connu quelques progrès auprès du gouvernement provincial, bien que ceux-ci découlent essentiellement de plusieurs luttes juridiques. À part la gestion de l'éducation française, l'adoption en 2003 de la politique de services en langue française au sein du gouvernement a abouti à la création de la Direction des affaires francophones (DAF). Cette politique qui s'applique à l'ensemble de l'appareil gouvernemental (ministères, organismes, etc.) constitue un engagement du gouvernement provincial de communiquer avec les citoyens, oralement ou par écrit, dans la langue officielle de leur choix ; d'assurer la prestation de services en français dans une perspective d'offre active ; de consulter la communauté francophone pour toute affaire qui la touche directement (Gouvernement de la Saskatchewan, s.d.). Toutefois, le risque d'assimilation au groupe majoritaire reste un défi majeur et constant, puisque les politiques du gouvernement continuent de favoriser l'utilisation

exclusive de l'anglais dans les sphères formelle et sociale. Il faut ajouter à cela l'exogamie, le transfert linguistique chez de jeunes francophones ainsi que la dispersion de la population francophone à travers la province (Bouchard-Coulombe, Lepage et Chavez, 2011).

Revue de littérature

La plupart des travaux menés auprès des jeunes francophones en milieu minoritaire au Canada se sont concentrés sur la construction identitaire des jeunes (Clément, Gauthier et Noels, 1993; Gaudet et Clément, 2005; Cormier, 2010-2011; Pilote et Magnan, 2012). Notons aussi les travaux de Sally Rehorick (2011) sur la préservation du français au Canada, dans lesquels l'auteure met en évidence le rôle crucial de l'éducation pour inciter les citoyens à adopter le bilinguisme, mais aussi pour conserver l'héritage français au Nouveau-Brunswick. Faisant écho aux travaux de Rehorick, l'étude d'Alexandre Roberge (2011) fait aussi valoir le rôle fondamental de l'école comme moyen efficace pour combattre l'attraction et la domination de l'anglais et préserver le français au Canada.

Le phénomène de l'insécurité linguistique⁴ chez les jeunes des communautés francophones minoritaires continue de retenir l'attention de

4. L'insécurité linguistique est un concept clé dans l'étude de la variation et du fonctionnement social des représentations linguistiques (voir Labov, 1976). Elle peut se manifester de différentes manières en fonction des normes sociales, identitaires et communautaires auxquelles sont soumis les locuteurs. Il peut s'agir d'une insécurité normative, lorsqu'un locuteur sent qu'il s'éloigne de la norme linguistique (voir Francard, pour qui l'insécurité linguistique est « la manifestation d'une quête de légitimité linguistique vécue par un groupe social dominé [...] les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique » [1997: 171-172]). Bretegnier (1999) distingue quatre types d'insécurité linguistique, soit (1) l'insécurité normative: le locuteur perçoit son usage comme non conforme à la norme linguistique; (2) l'insécurité situationnelle: l'utilisation d'une forme linguistique dans une situation où une autre devrait être utilisée, selon les normes sociales, identitaires et communautaires; (3) l'insécurité identitaire: l'état d'un locuteur qui ne se sent pas autorisé à employer une langue parce qu'il n'est pas issu du groupe ethno-linguistique qui pratique la langue; (4) l'insécurité linguistique communautaire: les locuteurs d'une communauté linguistique jugent illégitime leur pratique linguistique parce qu'elle risque de disparaître ou d'être assimilée par une autre communauté (Bretegnier, 1999: 744-745).

plusieurs chercheurs et organismes (Cormier, 2015; Gérin-Lajoie et Labrie, 1999; Association canadienne d'éducation de langue française, *Stratégie nationale pour la sécurité linguistique*, en ligne).

En ce qui a trait à la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), la plupart des études réalisées ont engendré plusieurs modèles théoriques. On peut mentionner les travaux d'Howard Giles, Bourhis et Taylor (1977), qui ont mis au point la théorie de la vitalité ethnolinguistique qui, de nature objective, se développe à partir de trois composantes, à savoir la force démographique du groupe à l'étude, son statut social et le soutien institutionnel dont il bénéficie. Ensemble, ces composantes sont des indices de la dynamique et de la capacité du groupe à se distinguer dans une situation intergroupe. D'autres recherches similaires ont également abouti à la création de modèles théoriques fournissant un cadre d'analyse pour évaluer la vitalité des groupes minoritaires en situation de contact linguistique. Évoquons, par exemple, le modèle conceptuel du comportement langagier autodéterminé et conscientisé développé par Rodrigue Landry, Réal Allard, Kenneth Deveau et Noëlla Bourgeois (2005) pour l'analyse du développement psycholangagier des membres d'un groupe minoritaire. Le modèle prend appui sur trois types de socialisation langagière, qui sont aussi complémentaires, à savoir : (1) le *vécu socialisant*, qui a trait à l'acquisition de la langue et à l'intériorisation des normes et des valeurs de la société; (2) le *vécu autonomisant*, qui se rapporte à la satisfaction chez l'individu des trois besoins psychologiques essentiels (l'autonomie, la compétence, l'appartenance), en vue de susciter la formation de l'autonomie et de l'autodétermination du comportement langagier ainsi que l'affirmation des choix identitaires autonomes; et (3) le *vécu conscientisant*, qui comporte l'ensemble des expériences personnelles et collectives qui ont provoqué chez les membres une prise de conscience des conditions sociolinguistiques et identitaires de leur groupe, mais aussi des répercussions que peuvent avoir ces conditions sur leur existence.

Toujours sur la question de la vitalité des groupes linguistiques minoritaires, notons le modèle de l'autonomie culturelle proposé par Landry (2012). À l'instar des modèles précédents, la quête de l'autonomie culturelle d'un groupe ethnolinguistique est structurée autour de trois composantes principales qui interagissent pour renforcer l'identité collective du groupe, notamment (1) la proximité socialisante, essentielle au

rapprochement des membres et à la transmission intergénérationnelle; (2) la complétude institutionnelle, associée à l'ensemble des activités culturelles et des représentations menées par divers organismes et associations de la communauté en question et visant à garantir la visibilité du groupe sur la place publique; et (3) la légitimité idéologique, qui se rapporte au soutien et à la reconnaissance de l'État et de la population en général, en vue de rehausser le statut de la langue du groupe minoritaire.

En outre, l'immersion française a fait l'objet de plusieurs études dans l'Ouest canadien. Les études réalisées par Sylvie Roy (2010, 2011, 2015, 2020) ainsi que par Roy et Albert Galiev (2011) abordent la question des idéologies linguistiques associées au bilinguisme canadien, notamment celle du *native speakerism*⁵, et ces dernières revendiquent par conséquent une voix pour les jeunes en immersion française. Toujours selon ces études, le fait que la variété de français parlé par les élèves en immersion ne soit pas reconnue les écarte du bilinguisme canadien, souvent considéré comme deux unilinguismes distincts, et crée également chez ces élèves un sentiment d'insécurité linguistique. En guise de solution, les études évoquées recommandent l'inclusion de tous les apprenants de la langue française, peu importe le niveau de compétence linguistique et culturelle, afin de tirer pleinement parti des contributions que ces jeunes en immersion peuvent apporter à la société canadienne. Partant du fait que des changements récents en matière d'immigration (et surtout l'accueil des réfugiés) ont contribué à la diversité croissante des origines des élèves à l'échelle nationale, l'étude de Stephen Davis *et al.* (2019, 2021) sur l'immersion française en Saskatchewan recommande de tenir compte de cette réalité sociolinguistique dans le programme. Plus précisément, les auteurs proposent la révision du programme d'immersion, qui, historiquement, était destiné aux anglophones nés au Canada, afin d'y inclure les allophones qui en sont habituellement exclus en raison de leur niveau de maîtrise de l'anglais, souvent jugé bas. Cette étude fait écho à celle de Laurie Carlson Berg (2011) menée auprès de trois directions d'écoles francophones du système scolaire fransaskois. L'auteure suggère l'adoption des pédagogies critiques à même de faciliter l'intégration des élèves immigrants au système scolaire des écoles francophones en Saskatchewan.

5. Le *native speakerism* est une idéologie en acquisition du langage qui soutient que le locuteur natif d'une langue est le modèle idéal auquel l'apprenant doit aspirer.

Par ailleurs, Fadila Boutouchent (2016) examine l'expérience des enseignants en formation qui ont passé une année à l'Université Laval, à Québec. Selon l'auteure, le programme d'un an qui exige le passage du milieu francophone minoritaire (Saskatchewan) au milieu francophone majoritaire (Québec) est bénéfique pour les participants, dans la mesure où l'expérience vécue les aide à renforcer leur développement linguistique et leur amour pour la langue. Toujours dans le contexte de la Saskatchewan, Anna Von Staden et Andrea Sterzuk (2017) étudient le phénomène de la perte du français, langue première, auprès de cinq Fransaskoises. L'analyse des expériences et du parcours des participantes a permis aux auteures de conclure que le contact avec le groupe majoritaire anglophone, des politiques linguistiques qui n'ont pas favorisé historiquement l'enseignement de la langue française dans les écoles et l'exogamie favorisent la perte de la langue française chez les locuteurs francophones.

Par rapport à ces études, la présente analyse consiste à comprendre comment les jeunes francophones de la Saskatchewan maintiennent leur héritage linguistique et culturel. Elle cherche aussi à rendre compte de la manière dont les jeunes Fransaskois manifestent et affirment l'autonomie langagière et identitaire francophone, en tenant compte des gestes concrets qu'ils posent pour afficher leur appartenance à la collectivité ainsi que leur engagement envers celle-ci. Il faut souligner également qu'il s'agit d'une recherche à la fois exploratoire et descriptive: exploratoire, parce qu'elle aborde le phénomène, encore peu étudié, du maintien de la langue chez les jeunes fransaskois; descriptive, car elle propose un portrait plutôt explicite des moyens ou des pratiques adoptés par les jeunes francophones de la province.

Méthodologie

Lors de l'enquête de terrain qui a lieu en 2019, les méthodes quantitatives et qualitatives ont été privilégiées pour la cueillette des données. Le sondage par questionnaire ainsi que l'entretien semi-dirigé effectué auprès des groupes de discussion ont été utilisés comme instruments de collecte. Pour la sélection des participants et participantes, deux critères ont été retenus: être âgé de 18 à 25 ans et avoir un héritage francophone ou un lien étroit avec le français. Au total, vingt-deux jeunes francophones (n=22) ont pris part au sondage et quatorze jeunes (n=14) ont participé aux deux groupes de discussion réunis à Regina et à Saskatoon, soit un dans chacune des

deux villes. Soulignons d'emblée que, bien que le sondage ait été envoyé à tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans partout dans la province, les régions urbaines ont accumulé à elles seules les deux tiers des participations, comparativement à seulement un tiers dans les régions rurales.

La technique de l'analyse de contenu a été retenue pour l'analyse des données, les données du sondage appuyant celles des groupes de discussion. Cette méthode consiste à dégager les tendances et les thèmes récurrents, qui sont ensuite regroupés en catégories pour faire ressortir le modèle (*pattern*) comportemental des membres du groupe à l'étude (Fetterman, 1998). Dans notre étude, cette technique a permis de cerner et de mettre en évidence les phénomènes significatifs, les tendances et les thèmes qui reflètent le mieux les choix, les pratiques et les comportements sociolinguistiques des jeunes francophones de la province qui ont participé à l'étude.

Présentation et discussion des résultats

Le traitement des données de notre recherche nous a permis d'obtenir les résultats que nous présentons et analysons dans cette section, en commençant par les données du sondage.

Les deux tiers des vingt-deux participants sont âgés de 21 à 25 ans, et le tiers de 18 à 20 ans. De même, 77 % des personnes qui ont participé au sondage se sont déclarées de sexe féminin et 23 % de sexe masculin. En outre, les deux tiers des répondants ont grandi en ville et le tiers en région rurale. En ce qui concerne la répartition familiale des participants, comme le montre la figure 1 suivant, la plupart des participants viennent soit d'une famille francophone (les deux parents sont francophones), soit d'une famille non francophone, chaque catégorie représentant 36,36 % du nombre total des participants. Seulement 18 % des participants sont issus de familles exogames et 9 % de familles monoparentales.

Interrogés sur leur expérience linguistique au primaire et au secondaire, près de la moitié des répondants (45,15 %) ont fait leurs études primaires et secondaires en français, 18 % ont fait une partie de leurs études en français et 36,36 % sont passés par le programme d'immersion française. Il convient de préciser que le pourcentage des participants qui ont suivi le programme d'immersion correspond à la proportion de ceux qui viennent d'une famille non francophone (voir la figure 1).



Figure 1 – Répartition familiale des participants.

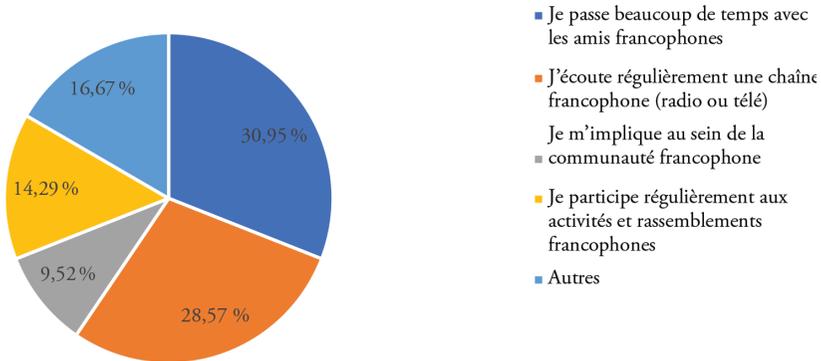


Figure 2 – Moyens employés pour maintenir l'usage régulier du français.

Pour ce qui est du comportement langagier quotidien des participants, la grande majorité des sujets (soit 82 %) ont indiqué employer plus régulièrement l'anglais que le français, alors que seulement 18 % utilisent plus régulièrement le français que l'anglais. Toutefois, pour maintenir l'usage du français dans le contexte anglo-dominant de la province, les participants ont adopté quelques moyens adaptés à leurs besoins, les plus privilégiés étant l'amitié avec des camarades francophones, la consommation de médias francophones et la participation aux activités et aux rassemblements francophones, comme l'indique la figure 2 ci-dessus.

Parmi les facteurs qui motivent les jeunes francophones à préserver le français, comme l'indique la figure 3, c'est le volet identitaire qui a récolté plus de 40 % des réponses, suivi par le statut officiel de la langue

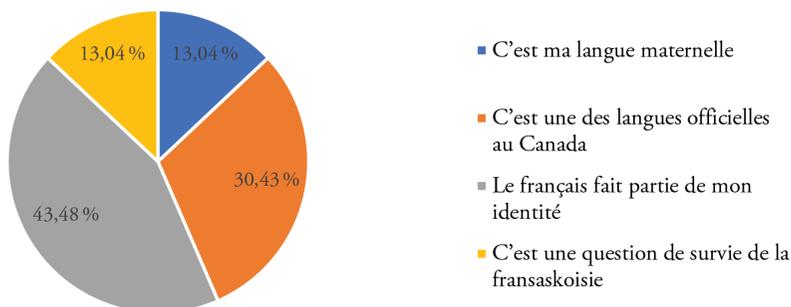


Figure 3 – Facteurs motivant le maintien du français.

française au Canada avec un taux de réponses de 30 %. La francoskoisie et le fait d'avoir le français comme langue maternelle viennent en troisième position.

L'importance accordée au français et à son statut de langue officielle expliquerait pourquoi une majorité écrasante des participants (plus de 95 %) croient que le fait de parler français contribuerait à leur réussite et à leur épanouissement personnel. Finalement, bien que plus des deux tiers des participants soient fiers de leur identité francophone, comme le montre la figure 4 ci-dessous, la plus grande partie des répondants se dit plutôt bilingue (64 %), tandis que 36 % des participants se déclarent francophones seulement (36 %).

Il apparaît que le bilinguisme guide et oriente les choix que font ces derniers et influence leur manière de se voir et de se définir. Cela est d'abord évident dans la figure 3, puisqu'on peut y constater que le rôle du français comme langue maternelle et la question de la survie de la

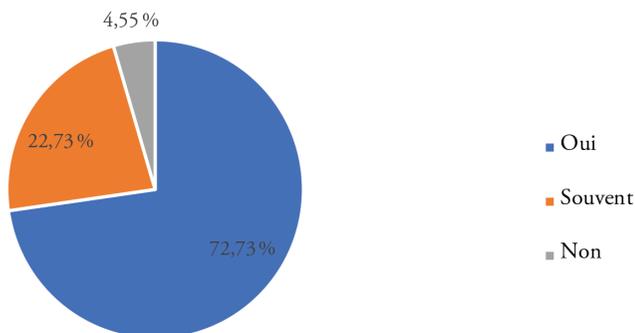


Figure 4 – Fierté associée à l'identité francophone.

fransaskoïse ne constituent pas en eux-mêmes des facteurs de motivation pour la préservation de la langue. Cela est reflété également dans leur manière de définir leur identité.

En ce qui a trait aux données recueillies dans les groupes de discussion, elles ont été analysées de manière à dégager des thèmes majeurs, que nous regroupons en deux catégories : (1) les défis auxquels sont confrontés les jeunes francophones quant à l'utilisation du français en Saskatchewan, et (2) les moyens employés pour assurer le maintien de l'héritage linguistique et culturel. Ces thèmes sont présentés dans les lignes qui suivent et discutés à la lumière des études existantes.

Défis liés à l'utilisation du français

En premier lieu, la recherche a montré que, comme d'autres communautés francophones en situation minoritaire au Canada, les jeunes francophones de la Saskatchewan ne sont pas épargnés par les défis liés à l'utilisation régulière de la langue française, voire la préservation de leur héritage linguistique et culturel. Un des défis les plus importants demeure le milieu, qui n'est pas propice à l'utilisation régulière du français. La Saskatchewan étant une province officiellement unilingue anglophone, le français n'est pratiquement utilisé ni dans les services administratifs ni dans les activités quotidiennes de la population. Ainsi, les occasions d'employer le français hors du cercle francophone sont très rares, y compris évidemment sur le marché du travail et dans les institutions postsecondaires, qui offrent des possibilités très limitées.

Il faut ajouter à cela le fait que la communauté fransaskoïse ne dispose pas d'une concentration démographique importante, mais qu'elle est plutôt dispersée dans la province. Cette dispersion met en danger la proximité socialisante du groupe, qui est essentielle pour aider une communauté linguistique minoritaire à renforcer sa conscience collective et à revendiquer ses droits en tant que groupe minoritaire, selon le modèle de l'autonomie culturelle de Landry (2012). De plus, la proximité géographique (concentration géographique) des membres favoriserait aussi la légitimité idéologique du groupe minoritaire auprès du groupe majoritaire dominant (Landry, 2012). Or, dans le contexte saskatchewanais, selon les données recueillies, l'ignorance du groupe majoritaire quant aux réalités et aux luttes des francophones pour la sauvegarde de leur langue et de leur culture semble occulter la reconnaissance de la quête de la

communauté francophone pour l'autonomie culturelle auprès du groupe majoritaire anglophone, comme l'illustrent les propos suivants d'une personne qui a participé à l'étude :

Alors, je trouve qu'un des plus gros défis, c'est que, même on voit en ligne, s'il y a des événements francophones, pas sur les événements entre nous comme francophones, mais de temps en temps, on va voir des gens arriver avec une ignorance qui disent: «Mais pourquoi c'est important? Pourquoi que vous parlez juste pas l'anglais tout le temps?» Et c'est du monde qui ont jamais eu à faire face à ces défis linguistiques et qui associent pas leur langue et la culture ensemble, parce que quand on est la langue majoritaire et c'est notre unique langue, on fait pas ces connexions-là (groupe de discussion 1).

Or, malgré la popularité des programmes d'immersion, il semble que la compréhension de la réalité du groupe en situation minoritaire ne soit pas suffisante. À titre d'exemple, Radio-Canada soulignait en 2017: «C'est en Saskatchewan plus que partout ailleurs au pays que l'inscription d'élèves dans des programmes d'immersion française a connu la plus forte hausse pour l'année scolaire 2015-2016» (Société Radio-Canada, 2017). Cette observation est corroborée par le Canadian Parents for French (2019), qui notait dans un rapport récent que le nombre des inscriptions au programme d'immersion en Saskatchewan est passé de 13 007 élèves en 2014-2015 à 16 074 en 2018-2019.

Il faut en outre noter que le phénomène de l'exogamie, c'est-à-dire le fait de former un couple avec une personne qui ne partage pas la même langue maternelle, est un phénomène courant en Saskatchewan, ce qui n'est pas sans effet sur la transmission de la langue maternelle française. Bouchard-Coulombe, Lepage et Chavez (2011) ont bien noté ces effets dans leur étude en faisant ressortir qu'entre 1971 et 2006, le taux d'exogamie (français-anglais) en Saskatchewan est passé de 40 % à 81 %. Cette réalité a été confirmée par les jeunes issus de couples exogames au cours de notre étude. Pour ces derniers, les occasions d'utiliser le français à la maison sont souvent rares, surtout lorsque la mère, qui est normalement le parent le plus proche, n'est ni francophone ni en mesure de soutenir une conversation en français.

Il va sans dire que ces réalités sociolinguistiques dans la province imposent des habitudes langagières aux jeunes et influencent grandement leur langue de socialisation. Pour ce qui est de l'usage du français comme première langue de socialisation, les pratiques langagières de la plupart des jeunes qui ont participé à l'étude semblent avoir subi une

certaine évolution avec le temps, occasionnée par des réalités propres à leur milieu et de circonstances personnelles. Ainsi, même si plusieurs participants reconnaissent que leur langue de socialisation varie en fonction du contexte et de la personne côtoyée, le bilinguisme semble être généralement de mise, l'anglais étant plus avantageux, comme le montrent bien les propos d'un individu qui a pris part à l'étude :

C'est presque comme, je dirais, pas possible de socialiser seulement en français si tu es un jeune Fransaskois qui a grandi et qui a été élevé ici [...]. Et vu qu'on a accès aux deux langues [...]. Alors, c'est juste notre réalité qu'on va utiliser les deux pour communiquer (groupe de discussion 1).

Cela n'est pas sans effet sur la compétence linguistique des jeunes, ces derniers ayant davantage recours aux anglicismes et au franglais (mélange de français et d'anglais). Cette situation semble inévitable, compte tenu des occasions très limitées d'utilisation du français qui s'offrent à la population francophone en général :

Oui, des anglicismes [...]. Et je trouve que ça arrive de plus en plus, parce que les générations de nos parents habitaient dans des communautés francophones isolées. [...] ils étaient entre francophones chez eux. Mais nous, on voit moins d'isolement maintenant, même si tu, t'as grandi dans une petite communauté, on a plus accès à de grandes villes, on a plus accès aux gens autour de nous. Alors, on a beaucoup plus d'accès à l'anglais que nos parents avaient (groupe de discussion 1).

Cette situation occasionne évidemment chez les jeunes un sentiment de gêne, d'inaptitude et d'insécurité linguistique lorsqu'ils doivent s'exprimer en français, notamment en présence de francophones venant d'autres provinces qui, selon eux, ont tendance à ridiculiser leur manière de s'exprimer en français, jugeant leur accent trop anglicisé. Les participants à l'étude ont exprimé leur déception face à cette attitude et à son effet de découragement :

[...] mais des fois je suis, mais oui, peut-être mal à l'aise, ou un peu gênée. Parce que c'est vraiment pas, je me sens jamais mal à l'aise entre les francophones ou les Fransaskois qui vivent en Saskatchewan. Ça, c'est pas un problème pour moi. Mais c'est quand il y a du monde de l'extérieur qui viennent [...] c'est, je me sens comme si on me juge vraiment la qualité de langue, si elle a un accent. Alors des fois, si il y a du monde de d'autres pays, ou même juste des Québécois, des fois j'ai, j'ai l'impression qu'ils sont en train de juger ma façon de parler (groupe de discussion 1).

[...] ça dépend vraiment de la situation, mais d'habitude [...] j'ai pas le problème de parler français [...], mais comme, quand je suis avec des amis qui

sont francophones, des fois comme, t'sé, on va dire qu'on est en France ou au Québec [...], je peux me trouver comme se faire moquer, ça me fait comme, moi à ce point-là, j'ai mal à l'aise à parler français, parce que je suis comme, bien on dirait que moi je suis pas capable (groupe de discussion 2).

Les nombreuses études et les ateliers portant sur l'insécurité linguistique des jeunes en contexte minoritaire ont bien illustré ses répercussions sur la vitalité des communautés linguistiques minoritaires (voir, entre autres, Boissonneault, 2018; Cormier, 2010-2011; Leblanc, 2010). Le sentiment d'insécurité linguistique peut mener à l'abandon de la langue, ce qui pourrait éventuellement avoir des conséquences sur le maintien du patrimoine linguistique et, de surcroît, sur le transfert intergénérationnel. Ainsi, l'insécurité linguistique constitue un réel danger pour la vitalité de la communauté fransaskoise, qui non seulement connaît une baisse soutenue de sa population depuis les années 1950, comme nous l'avons déjà noté plus haut, mais aussi un vieillissement de sa population, avec 55,2 ans comme âge médian par rapport à celui de la majorité, qui se situe à 37,2 ans (Patrimoine canadien, 2021).

Moyens de maintenir le français chez les jeunes Fransaskois

Les résultats de la recherche ont montré que les jeunes Fransaskois qui ont pris part à l'étude sont conscients du risque toujours présent de l'assimilation au groupe linguistique majoritaire et ont, par conséquent, adopté des moyens visant à limiter ses effets sur leur identité linguistique et culturelle. Les gestes concrets posés par les jeunes Fransaskois pour maintenir leur identité francophone incluent : a) tirer parti des services sporadiques en français disponibles dans la province (comme parfois à l'aéroport, services bancaires en ligne et au téléphone, au gouvernement, etc.); b) choisir le français comme langue d'interface des appareils électroniques (téléphone cellulaire, ordinateur); c) s'inscrire à des cours en français dans les établissements postsecondaires de la province lorsque le parcours universitaire le permet; d) lire quotidiennement en français; e) suivre des émissions télévisées et de radio en français (Radio-Canada). Cependant, les données recueillies ont montré très explicitement que le moyen le plus apprécié pour maintenir le patrimoine linguistique et culturel des jeunes répondants demeure la participation aux activités communautaires, notamment celles de l'Association jeunesse fransaskoise (AJF) de la province. Selon eux, les activités de ladite association

leur permettent de vivre pleinement l'expérience de la francophonie et de la fransaskoïse, comme le montrent les propos suivants :

Au secondaire, je pense que je réalisais pas l'importance vraiment de l'AJF parce qu'on allait au CEF [Conseil des écoles fransaskoïses], fait que c'était tout en français, on avait déjà notre communauté francophone. Mais maintenant en tant qu'adulte, quand l'AJF fait des activités, je suis comme dessus, parce que je réalise de plus en plus que j'ai besoin de ce côté peut-être plus humaniste du français, j'ai besoin de pouvoir m'amuser, de boire en français, de faire des blagues en français, de juste, c'est ce côté humaniste-là qui me fait revenir. Puis l'AJF pour moi, c'est ce lien-là qui nous fait vivre (groupe de discussion 1).

En outre, les résultats de notre enquête ont mis en évidence que, en dépit des défis et des obstacles quotidiens auxquels ils font face, les jeunes francophones de la Saskatchewan font des choix qui visent à préserver l'utilisation de leur langue maternelle. Ces choix sont motivés par trois facteurs interdépendants. À juste titre, il y a, en premier lieu, la nécessité de protéger la culture francophone, née de la fierté très forte de faire partie d'un groupe linguistique et culturel (francophone et fransaskoïse) distinct de celui de la majorité, comme l'illustrent les propos suivants :

Pour moi, je pense que ça revient vraiment à l'idée du fait que le français, pour moi la langue et la culture, ça va main en main. La langue et la culture sont la même chose. Et je trouve que le français, c'est ma culture et ça fait trop partie de mon identité pour abandonner. Puis c'est aussi simple que ça. C'est juste une partie de moi. Et c'est comme si jamais j'abandonnerais, ça serait comme si je perds comme un bras, une jambe. C'est comme perdre comme une partie de soi-même (groupe de discussion 1).

Comme ma famille et mes parents parlent français. C'est comme juste appartenir à une culture francophone. Puis c'est être un petit peu différent des autres, c'est toujours une fierté. C'est vraiment quelque chose que j'aimerais pas perdre et je veux continuer [...] (groupe de discussion 2).

Ce fort attachement des jeunes à l'identité fransaskoïse a déjà été souligné dans l'étude d'Annie Pilote et de Jo-Anni Joncas (2016) menée auprès de cinq étudiants fransaskoïses, dans laquelle les auteures ont constaté que l'affirmation identitaire des étudiants de l'Université de Regina interviewés est de type affirmationniste stratégique, un type qui met en évidence « la valeur accordée à la langue française et l'appartenance à la Saskatchewan, impliquant une mise à distance du groupe anglophone majoritaire » (Pilote et Joncas, 2016 : 154-155).

Le deuxième facteur qui motive le maintien du français relève du premier et a trait à la volonté de participer à l'offre active dans le domaine de la santé en Saskatchewan, en vue de mieux servir les francophones (surtout des immigrants) de la province qui ne sont pas à l'aise dans la langue de la majorité :

Ce qui me motive, c'est savoir que j'ai l'option d'offrir un service en français quand même, parce que je sais que quand on est déménagé ici moi et ma famille, c'est un peu difficile d'aller à l'hôpital et devoir expliquer tout ça en anglais [...] Donc, c'était un peu... Donc pour moi, je tiens ça à cœur quand je poursuis ma carrière dans le domaine de la santé. Parce que c'est quand même, il faut pouvoir offrir un service en français, parce qu'on est un pays bilingue, et nos immigrants, nos Canadiens francophones devraient se sentir aussi considérés (groupe de discussion 2).

Le troisième facteur, qui est aussi étroitement lié au premier, découle de la responsabilité, voire de l'obligation d'assurer la transmission inter-générationnelle de la langue et de la culture. À juste titre, les participants éprouvent l'ultime responsabilité de léguer l'héritage linguistique à la prochaine génération, et faillir à cette obligation serait un grand manquement, en quelque sorte une trahison des générations passées :

Et donc pour moi, c'est vraiment important que, puisque la langue française, c'est une langue qui est, qui date du début de, de comme toutes les générations de ma famille. Le fait que je pourrais être la personne qui le brise, [...] j'ai pas envie de faire ça. [...] Donc pour moi, ça c'est mon plus gros but. Donc, juste de passer le français dans les générations à suivre (groupe de discussion 1).

[...] pour moi, c'est ce qui m'encourage à continuer à parler en français et de, ya, pis aussi mes enfants, bien j'ai pas d'enfant, mais un jour, quand j'ai des enfants, je veux que mes enfants puissent parler en français (groupe de discussion 2).

Somme toute, il ressort très clairement des résultats de notre étude (à la fois dans le sondage et dans les groupes de discussion) que les jeunes Fransaskois que nous avons interrogés sont fiers de leur identité francophone et s'y attachent affectueusement. Toutefois, la presque totalité d'entre eux préfèrent se dire bilingues, plus précisément *Fransaskois bilingues*, le bilinguisme étant perçu comme un élément central chez eux, en raison de la prédominance de l'anglais. Ils réclament donc de l'ensemble de la communauté fransaskoise l'acceptation ainsi que la reconnaissance de cette dimension de leur identité :

Comme j'entends énormément de francophones qui disent comme : « Ah, bien là, c'est un francophone, puis il parle en anglais ». Et puis, c'est quoi l'affaire ? On connaît les deux langues. Moi aussi je parle anglais et français. Puis, oui, c'est comme si on veut garder notre langue, il faut faire un effort pour parler le français, mais je trouve qu'il devrait y avoir une façon de le faire sans comme rabaisser l'autre culture ou l'autre langue (groupe de discussion 1).

Des études antérieures ont déjà souligné l'existence d'une identité bilingue chez les jeunes vivant en contexte minoritaire au Canada (Boissonneault, 2004, 2018 ; Dallaire, 2004 ; Gérin-Lajoie, 2004 ; Landry, Deveau et Allard, 2008 ; Landry, Allard et Deveau, 2013). Toutefois, il convient de préciser que selon la conception du bilinguisme que partagent les jeunes Fransaskois qui ont participé à l'étude, le français et l'anglais ne sont pas des langues équivalentes. Les jeunes se considèrent comme fondamentalement francophones, alors que l'anglais demeure une langue d'usage social.

Conclusion

Bien que notre étude ait comblé un vide dans la recherche sur le maintien du français auprès des jeunes francophones en Saskatchewan, il convient de souligner qu'elle présente des limites en raison de certains défis rencontrés. Le plus important de ces défis a été la participation restreinte à l'étude⁶, malgré sa promotion active, ce qui a considérablement réduit le nombre de participants prévus, initialement estimé entre quatre-vingts et cent. De plus, la population fransaskoise étant dispersée à travers la province, il est souvent difficile de joindre les personnes qui résident loin des centres urbains. Finalement, la taille démographique du groupe d'âge ciblé a également eu un effet sur la participation à l'étude, étant donné que c'est le groupe qui est le moins bien représenté dans la population fransaskoise (voir le tableau 3). Toutefois, malgré sa nature exploratoire, la présente étude a apporté des contributions importantes à une meilleure compréhension des réalités des jeunes francophones de la Saskatchewan, à bien des égards.

Ce travail a permis de mettre en évidence le fait que les jeunes Fransaskois qui ont participé à notre étude sont bien conscients des

6. Rappelons que 22 jeunes ont répondu au sondage et que 14 ont participé à l'un des deux groupes de discussion.

réalités sociolinguistiques de leur environnement géographique et ne sous-estiment pas les défis auxquels ils font face quotidiennement pour préserver leur patrimoine linguistique et culturel. Ils sont aussi au courant des dangers bien réels de l'assimilation et semblent bien saisir les répercussions que peuvent avoir leurs choix et leurs comportements langagiers sur la survie et la vitalité de leur communauté. Ces jeunes Fransaskois se considèrent comme fondamentalement bilingues, car ils sont contraints de vivre dans les deux langues (français et anglais), l'anglais étant imposé par leur environnement. Cependant, ils entretiennent des liens très forts avec leurs racines francophones, qui leur fournissent une assise culturelle et linguistique, et voient ainsi au maintien de leur héritage. Aussi interpellent-ils la communauté francophone dans son ensemble, afin qu'elle reconnaisse ce fait sans porter de jugement.

Pour la communauté fransaskoise, y compris l'ensemble des organismes qui la desservent, une plus grande offre d'activités culturelles rassembleuses et pertinentes pourrait servir à la fois à la promotion et au renforcement du sentiment d'appartenance culturelle chez les jeunes. Cela est nécessaire puisque les occasions régulières de contact avec d'autres membres du groupe contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance des membres et, de surcroît, un comportement langagier qui intègre la langue du groupe comme une valeur personnelle, même si elle est aussi partagée par la collectivité. Cela contribuerait aussi à renforcer l'identité francophone ainsi que l'autonomie langagière (Landry *et al.*, 2005). En outre, pour assurer une vitalité linguistique plus grande et plus inclusive, il serait important que la communauté fransaskoise revoie ses relations avec le groupe majoritaire, dont la plupart des jeunes bénéficient du programme d'immersion en français. Tout en maintenant son identité culturelle distincte, la communauté fransaskoise pourrait mieux faire connaître ses réalités au groupe dominant et travailler avec lui en vue de lutter contre l'assimilation du groupe minoritaire et revendiquer, auprès du gouvernement provincial, des politiques mieux orientées vers les besoins de la communauté francophone. Dans ce contexte, l'organisation d'activités culturelles bilingues et conjointes (festivals de musique, etc.) offrirait un espace idéal pour apprendre à connaître davantage l'autre groupe linguistique :

Et je pense qu'une autre chose aussi, pour la communauté fransaskoise, c'est qu'il faut arrêter aussi de juger les anglophones, puis de réagir envers l'anglais comme si que c'est une maladie [...] Mais, je pense que la solution réside

vraiment dans le fait de, je sais pas, de pouvoir faire cela, mais en même temps de s'ouvrir à la communauté anglophone. Nous, pour notre part, en tout cas. Pour les anglophones, c'est vraiment, c'est eux aussi d'avoir une ouverture envers les francophones, et peut-être que ça peut se faire en justement, en créant des relations entre la communauté francophone et la communauté anglophone (groupe de discussion 1).

De plus, des projets de collaboration avec les commissions scolaires responsables de l'immersion française pourraient fournir de belles occasions de rapprochement des jeunes en immersion française et des jeunes francophones qui, d'ailleurs, se réclament d'une identité bilingue franco-anglaise. Cela aiderait à supprimer progressivement le sentiment d'illégitimité que ressentent les élèves en immersion par rapport à la communauté francophone. L'engouement pour le programme d'immersion manifesté par le groupe majoritaire anglophone représente une excellente occasion de redéfinir les relations intergroupes, et les jeunes des deux côtés pourraient jouer un rôle crucial dans cette initiative. D'ailleurs, les jeunes Fransaskois qui ont participé à cette étude ont exprimé leur ouverture à un rapprochement avec les jeunes en immersion française, puisqu'ils se voient comme « la nouvelle communauté fransaskoise » qui se veut plus ouverte que l'ancienne génération, perçue comme plus fermée et plus réservée. Peut-être faut-il commencer par revoir les termes *francophonie* et *francophilie*, qui n'ont réussi jusqu'ici qu'à diviser plutôt qu'à unir, malgré l'amour des deux groupes pour la langue française⁷.

7. Les termes *francophone* et *francophile* sont très divisibles à notre sens et présupposent deux groupes distincts (*nous* et *eux*), pourtant liés par la même langue. L'usage courant qui est fait du terme *francophone* renvoie à une personne qui appartient à une communauté ou à un groupe dont le français est la langue première, alors que le terme *francophile* désigne simplement un individu qui n'appartient pas à ce groupe, mais qui s'intéresse à la langue et à la culture du groupe. Cette façon de concevoir les deux termes exclut du groupe « francophone » les personnes qui ne possèdent pas cette caractéristique. C'est le cas en Saskatchewan où de nombreux jeunes issus de l'immersion française ont le sentiment de ne pas être considérés comme francophones en raison de l'absence de liens familiaux avec la communauté francophone et du fait qu'ils ne se sentent pas acceptés par cette communauté (Wallace-Perkins, 2021). Pourtant, la dénomination *francophone*, dans le contexte canadien, est assez générale et inclusive. Elle « désigne une personne dont le français est la langue maternelle, celle qu'elle emploie le plus souvent pour parler, lire, écrire et penser, et celle qu'elle utilise le plus souvent à la maison. Une personne francophone peut aussi simplement être quelqu'un qui parle couramment le français » (Noakes, 2020, nous soulignons). Si le fait de parler couramment français permet à un individu de se

Bibliographie

- ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (2023). «La fransaskoïse», [En ligne], [<https://www.fransaskois.sk.ca/fr/la-fransaskoïse>] (consulté le 13 mars 2023).
- Association canadienne d'éducation de langue française [site Web] ([s.d.]). [<https://acelf.ca>] (consulté le 12 septembre 2022).
- BOISSONNEAULT, Julie (2004). «Se dire... mais comment et pourquoi? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français», *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 163-169.
- BOISSONNEAULT, Julie (2018). «Essai sur le français parlé en Ontario: entre représentations et légitimité», *Cahiers Charlevoix*, vol. 12, p. 89-116.
- BOUCHARD-COULOMBE, Camille, Jean-François LEPAGE et Brigitte CHAVEZ (2011). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada: les francophones de la Saskatchewan*, Ottawa, Statistique Canada.
- BOUTOUCHENT, Fadila (2016). «Le passage du milieu francophone minoritaire au milieu francophone majoritaire: étude d'une expérience d'enseignants en formation pour comprendre l'influence du milieu sur le développement professionnel», *Canadian Journal of Applied Linguistics = Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 19, n° 1, p. 84-108.
- BRETEGNIER, Aude (1999). *Sécurité et insécurité linguistique: approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues: la Réunion*, thèse de doctorat (linguistique), Saint-Denis, Université de La Réunion, [En ligne], [<https://hal.science/tel-01517920/document>] (consulté le 16 mars 2023).
- CALVET, Louis-Jean (1998). «L'insécurité linguistique et les situations africaines», dans Louis-Jean Calvet et Marie-Louise Moreau (dir.), *Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition, p. 7-38.
- CARLSON BERG, Laurie (2011). «Un regard critique sur les initiatives d'éducation inclusive des élèves immigrants en milieu scolaire fransaskois», *Francophonies d'Amérique*, n° 32 (automne), p. 65-86.
- CLÉMENT, Richard, Renée GAUTHIER et Kimberly NOELS (1993). «Choix langagiers en milieu minoritaire: attitudes et identité concomitantes», *Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 25, n° 2, p. 149-164.
- COMMISSION SUR L'INCLUSION DE LA COMMUNAUTÉ FRANSASKOISE (2008). «Rapport final: de la minorité à la citoyenneté», sur le site *Assemblée communautaire fransaskoise*, [<https://www.fransaskois.sk.ca/uploads/media/5f36f152d66db/>]

considérer comme francophone, il est temps que les communautés francophones en situation minoritaire changent leur perception et leur discours sur ces jeunes en immersion française, qui pourraient participer à la vitalité de la francophonie canadienne.

- de-la-minorit-la-citoyennet.pdf?token=/uploads/media/5f36f152d66db/de-la-minorit-la-citoyennet.pdf] (consulté le 13 mars 2023).
- Conseil des écoles fransaskoises [site Web] (2021). [https://ecolefrancophone.com/fr/] (consulté le 15 mars 2023).
- CORMIER, Marianne (2010-2011). « Quand des élèves adolescents de milieux minoritaires ont l'occasion d'écouter des chansons francophones », *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 35-36, p. 163-187.
- CORMIER, Yves (2015). « Je... Euh... Je... L'insécurité linguistique chez les communautés francophones du Canada », *Franquêtes: enquête sur l'éducation en milieu minoritaire francophone*, n° 11, p. 1-25, [En ligne], [https://www.ctf-fce.ca/wp-content/uploads/2020/02/FRENQUETES-11-2015-Insecurite-linguistique-Article-integral.pdf] (consulté le 28 novembre 2021).
- DALLAIRE, Christine (2004). « Fier de qui on est... nous sommes francophones! " L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 127-147.
- DAVIS, Stephen, Susan BALLINGER et Mela SARKAR (2021). « "More Languages Means More Lights in Your House." Illuminating the Experiences of Newcomer Families in French Immersion », *Journal of Immersion and Content-Based Language Education*, vol. 9, n° 2, p. 336-363.
- DAVIS, Stephen, Susan BALLINGER et Mela SARKAR (2019). « The Suitability of French Immersion for Allophone Students in Saskatchewan: Exploring Diverse Perspectives on Language Learning and Inclusion », *Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 22, n° 2, p. 27-63.
- Direction des affaires francophones (s.d). Sur le site *Gouvernement de la Saskatchewan*, [https://www.saskatchewan.ca/bonjour/government/ministries/parks-culture-and-sport/francophone-affaires#services-en-francais] (consulté le 27 mars 2023).
- FETTERMAN, David M. (1998). *Ethnography: Step-by-Step*, deuxième édition, Thousand Oaks (Calif.), Sage Publications.
- FRANCARD, Michel (1997). « Insécurité linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique: concepts de base*, Bruxelles, Mardaga éditions, p. 170-176.
- French As Second Language Enrolment Statistics: 2014-2015 to 2018-2019* (2019). Sur le site *Canadian Parents for French*, [https://cpf.ca/wp-content/uploads/2019-Enrolment-Stats.pdf] (20 mai 2022).
- GAREAU, Laurier (2001). « Le cas Mercure », *Revue historique*, vol. 11, n° 3, [s.p.], [En ligne], [http://musee.histoiresk.ca/le-cas-mercure-n188-t1255.html] (consulté le 15 mars 2023).
- GAUDET, Sophie, et Richard CLÉMENT (2005). « Identity Maintenance and Loss: Concurrent Processes Among the Fransaskois », *Canadian Journal of Behavioural Science = Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 37, n° 2, p. 110-122.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2004). « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18 (automne), p. 171-179.

- GÉRIN-LAJOIE, Diane, et Normand LABRIE (1999). «Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993-1994 : une interprétation sociolinguistique», dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p. 79-108.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977). «Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations», dans Howard Giles (dir.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres, Academic Press, p. 307-348.
- LABOV, William (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LANDRY, Rodrigue. (2009). «Autonomie culturelle et vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire», *Revue de la Common Law en français*, vol. 11, p. 19-43.
- LANDRY, Rodrigue (2012). «Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada», *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 1, p. 159-179.
- LANDRY, Rodrigue, Kenneth DEVEAU et Réal ALLARD (2008). «Dominance identitaire bilingue chez les jeunes francophones en situation minoritaire», *Revue canadienne de recherche sociale*, p. 2-10.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD, Kenneth DEVEAU et Noëlla BOURGEOIS (2005). «Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel», *Francophonies d'Amérique*, vol. 20 (automne), p. 63-78.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2013). «Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel», *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 3, p. 56-79.
- LEBLANC, Matthieu (2010). «Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique», *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 6, n° 1, p. 17-63.
- LECLERC, Jacques (2018). «Saskatchewan (Canada)», sur le site *Aménagement linguistique dans le monde*, [<https://www.axl.cefano.ulaval.ca/amnord/saskatchewan.htm>] (consulté le 15 mars 2023).
- NOAKES, Taylor C. (2020). «Francophone», sur le site *Encyclopédie canadienne*, [<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/francophone>] (consulté le 17 mai 2023).
- PATRIMOINE CANADIEN (2021). «Tableau de bord des communautés de langue officielle en situation minoritaire», [En ligne], [https://experience.arcgis.com/experience/ede47be0589b4f678fcd11e2eff5852/page/page_3/] (consulté le 22 décembre 2021).
- PILOTE, Annie, et Jo-Anni JONCAS (2016). «La construction identitaire linguistique et culturelle durant un programme universitaire d'éducation en français en milieu minoritaire : le cas de cinq étudiants fransaskois», *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 7, p. 142-169.
- PILOTE, Annie, et Marie-Odile MAGNAN (2012). «La construction identitaire des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada : négociation des frontières

- linguistiques au fil du parcours universitaire et de la mobilité géographique», *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 37, n° 2, p. 169-195.
- RADIO-CANADA (2017). «L'immersion française en hausse en Saskatchewan», *ICI Saskatchewan*, 6 novembre, [En ligne], [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1065640/immersion-hausse-sk>] (consulté le 20 mai 2022).
- REHORICK, Sally (2011). «Le rôle crucial du système d'éducation pour créer des citoyens bilingues: le Nouveau-Brunswick comme microcosme du Canada», sur le site *Commissariat aux langues officielles*, [https://www.clo-ocol.gc.ca/html/rehorick_f.php] (consulté le 18 novembre 2021).
- ROBERGE, Alexandre (2011). «Le rôle de l'école dans la préservation du français au Canada», sur le site *Thot Cursus*, [<https://cursus.edu/articles/20669/le-role-de-lecole-dans-la-preservation-du-francais-au-canada>] (consulté le 5 août 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2022). «Langue maternelle selon la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison: Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties (Tableau 98-10-0169-01)», [En ligne], [DOI <https://doi.org/10.25318/9810016901-fra>] (consulté le 8 mars 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2023). «Saskatchewan. Recensement 2021», [En ligne], [<https://www.statcan.gc.ca>] (consulté le 8 mars 2023).
- Stratégie nationale pour la sécurité linguistique* [site Web] ([s.d.]). [<https://snsl.ca>] (consulté le 12 septembre 2022).
- ROY, Sylvie (2010). «Not Truly, Not Entirely... "Pas comme les Francophones"», *Canadian Journal of Education*, vol. 33, n° 3, p. 541-563.
- ROY, Sylvie (2012). «Qui décide du meilleur français? Représentations des variétés linguistiques du français en immersion», *Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 15, n° 1, p. 1-19.
- ROY, Sylvie (2015). «Discours et idéologies en immersion française», *Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 18, n° 2, p. 125-143.
- ROY, Sylvie (2020). *French Immersion Ideologies in Canada*, Lanham, Lexington Books.
- ROY, Sylvie, et Albert GALIEV (2011). «Discourses on Bilingualism in Canadian French Immersion Programs», *Canadian Modern Language Review*, vol. 67, n° 3, p. 351-376.
- VON STADEN, Anna, et Andrea STERZUK (2017). «"Un-frenching" des Canadiennes françaises: histoires des Fransaskoises en situation linguistique minoritaire», *Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 20, n° 1, p. 98-114.
- WALLACE-PERKINS, Jesse (2021). *The French Immersion Program and Its Impact on the Future and Vitality of French as a Minority Official Language in Saskatchewan*, rapport d'étude, Regina, Faculty of Education, University of Regina.

Notice biobibliographique

Michael AKINPELU est professeur agrégé à La Cité universitaire francophone à l'Université de Regina où il enseigne la sociolinguistique. Ses champs d'intérêt portent principalement sur l'aménagement linguistique et le développement durable en milieu multilingue, la vitalité des minorités linguistiques, l'approche sociolinguistique à l'enseignement et à l'apprentissage du français langue seconde/étrangère ainsi que la francophonie et l'immigration. Il est l'auteur d'un livre paru chez L'Harmattan et il mène présentement une étude sur les politiques linguistiques et les modes de transmission du français en Saskatchewan.